

Fiche n° 4 - Analyse du bâtiment de Cendras et partage d'expériences
(Fiche élaborée à partir du Dossier de financement de l'UR COFOR "Le Pin Maritime : une source d'économie et d'emplois pour le secteur Cévenol")

Contexte / Enjeux

Un projet a été déjà réalisé à partir de la ressource du territoire (pin maritime), sur Cendras (30), et inauguré en 2018. Il s'agit d'un bâtiment neuf ayant pour destination l'accueil de professionnels de santé et du premier bâti public en pin maritime cévenol. Ce bâtiment a été construit avec la ressource bois de la commune complétée par une autre coupe sur le territoire. Le bois a été scié par l'entreprise locale après un tri en sortie de forêt et un 2ème tri à la scierie. Le charpentier a ensuite mis en œuvre le bois selon une liste de débit prédéfinie.

De nombreux enseignements sont possibles à partir de cette première expérience. L'ensemble des informations (volume de grumes, rendements sciages...) ont été collectées lors du projet.

Objectifs

- Transformer les retours d'expériences en valeur ajoutée pour le territoire
- Communiquer des données chiffrées incitant à lancer des projets

Descriptif de l'action

Phase 1

1 / Analyser ces données pour définir réellement les résultats obtenus en termes de rendement sur la globalité du bois issu d'une parcelle forestière n'ayant pas eu de sylviculture poussée.

2 / Envisager des échanges avec d'autres secteurs géographiques pour effectuer un retour d'expérience partagé entre propriétaires, gestionnaires, transformateurs et utilisateurs.

Phase 2

1 / Recueillir les améliorations possibles sur l'ensemble de la chaîne de transformation et de mise en œuvre du Pin Maritime. Par exemple, les longueurs des grumes, leur rectitude, diamètres, etc... sont autant de paramètres à prendre en compte pour parvenir à optimiser les débits et donc, les rendements. Le retour d'expérience du scieur et du charpentier est donc essentiel.

Sur cette base, des grandes règles pourront être définies pour parvenir à valoriser du mieux possible cette ressource de Pin Maritime. L'objectif est d'optimiser le tri en forêt pour permettre une meilleure valorisation du bois et donc une meilleure rémunération du propriétaire avec un engagement à réinvestir une partie dans la sylviculture.

Un travail important devra être réalisé avec les acteurs de la filière de l'amont à l'aval de la filière pour définir les optimums. Des pistes d'autres valorisations pourront être esquissées à cette étape-là (Bois industrie, chimie verte, Papeterie...) toujours dans l'objectif d'optimiser le retour au territoire pour optimiser la sylviculture. Le but sera donc d'aboutir à des exemples de modèles économiques.

3 / Réflexion sur le format de synthèse de ces travaux et mode de diffusion, à destination des professionnels et organismes Forêt-Bois.

Durée de l'action : Court terme (mise en place : 1 an ou moins)

Maître d'ouvrage potentiel : Union Régionale des Collectivités Forestières (UR COFOR) Occitanie
L'URCOFOR a déposé en octobre 2018 une demande de financement auprès de France Bois Forêt afin de mener des actions autour du Pin maritime cévenol.

Partenaires à solliciter, mobiliser, pour cette action

A solliciter pour le montage de l'action :

- Commune de Cendras
- ONF
- Scierie Nogaret
- Charpentier Atout Bois de Cœur
- Architecte AJM ARCHITECTURE
- ET Concept
- CFT Sud-Lozère et Pays des Cévennes
- CAUE
- FIBOIS
- FCBA

A mobiliser pour la mise en œuvre de l'action :

- Les donneurs d'ordres publics (ex : communes, EPCI, SPL...)
- Les donneurs d'ordre privés
- L'ensemble de la filière amont et aval

Hypothèses d'éléments facilitateurs ou bloquant de l'action

- Facilitateur : le financement de France Bois Forêt
- Bloquant : Si le financement de France Bois Forêt pour cette animation n'est pas obtenu, quid du lancement de l'action

Première étape pour mettre en place cette action (exemple : une réunion entre organisme, un recensement des études passées, une rencontre avec un organisme spécialisé...)?

- S'assurer de la réponse de France Bois Forêt et de la maîtrise d'ouvrage de l'UR COFOR
- Réunion avec les partenaires de l'action afin de déterminer le type d'indicateurs à analyser, mettre en avant

Plan de financement prévisionnel

Dépenses	Montant	Recettes	Montant
Animation - 15 jours	5 250 €	France Bois Forêt (50%)	2 625 €
		Autres financeurs (Région, Etat, Collectivités...) (50%)	2 625 €
TOTAL	5 250 €	TOTAL	5 250 €

Indicateurs d'évaluation de l'action

- Nombre de réunions
- Nombre et type de document de partage d'expériences
- Nombre et type d'évènement de partage d'expériences
- Nombre et type de public sensibilisé